

Des professeurs se mobilisent contre la fermeture d'une classe au collège

Les enseignants du collège de la Canner, à Kédange-sur-Canner, n'ont pas manqué de réagir immédiatement en apprenant la fermeture (« pour des raisons budgétaires ») d'une classe de 3^e à la rentrée 2023. Ils veulent se mobiliser pour éviter une surcharge des classes.

Classe supprimée. Élèves sacrifiés ». Pouvait-on lire écrit sur un grand drap blanc accroché aux grilles dès l'entrée du parking du collège de la Canner à Kédange-sur-Canner. Cela ne passe pas inaperçu, notamment auprès de nombreux parents.

Ces écrits sont l'oeuvre des enseignants avec les sections syndicales du collège de la Canner. Explications données par les professeurs rencontrés sur place mardi 27 juin après la surveillance du Brevet des collèges : « Le chapitre premier du code de l'éducation affirme que "l'éducation est la première priorité nationale". Or, pour la rentrée 2023, les dégradations se poursuivent et notre établissement n'échappe pas à la règle :



Des enseignants ont affiché leur opposition à la suppression d'une classe de 3^e au collège de la Canner.

les services rectoraux nous annoncent à 15 jours de la fin de l'année scolaire une fermeture de classe pour le niveau 3^e ».

Vers des classes avec au moins 29 élèves ?

Les enseignants souhaitent inscrire leur établissement dans la visée de la réussite et de l'émancipation de tous les élèves. Aujourd'hui, pour eux, cette ambition semble illusoire avec des classes surchargées : « En passant de 6 à 5 classes en 3^e, cela monte les effectifs à plus de 29 par classe ! Cette décision a été prise car nous serions en dessous de 150 élèves inscrits en 3^e à la rentrée. Quid des élèves qui arrivent en cours d'an-

née ». Pour cette année scolaire, il y a eu pas moins de six arrivées.

Et le corps enseignant de conclure : « Nous ne pouvons accepter la suppression d'une classe sur la base de contraintes budgétaires au détriment d'une pédagogie appropriée aux besoins des élèves. Mes personnels de l'établissement agiront auprès des autorités départementales et académiques pour obtenir satisfaction dans l'intérêt des générations futures ».

Contact : Céline Lemercier (NEP-FSU), bourcelinelm@gmail.com. Tél. 06 61 83 81 87.

RL 01/07/2023